

Conseil Municipal

Du Mercredi 28 Juin 2017 à 20h30

A Saint Pair du Mont

Présents : Mesdames SEVESTRE, ALLAIRE, BLANCHARD, BRUN, GRANDJEAN,
Messieurs NEUVILLE, SOLVE, DUTEL, QUEMENER, DUBOURGUAIS,

Pouvoirs : Mesdames SAMSON, CUMANT, SABLERY, Messieurs CORBIN, LE BARON.

COMPTE RENDU DE CONSEIL DU 25 AVRIL 2017

Madame le Maire fait lecture du compte rendu de conseil du 25 Avril 2017. Elle apporte une précision concernant les PEI (point d'eau incendie) : depuis le conseil, une rencontre a eu lieu avec le lieutenant du SDIS. En fait, les problèmes ne sont pas si importants que nous le pensions. Les débits sont suffisants, il faut seulement revoir un point au Carrefour de la Braguette et au niveau de chez Monsieur Fidalgo, Route de Cantepie. Nous avons relevé divers endroits pour implanter des bâches incendies. Actuellement, le PLU est en modification pour intégrer l'étoilage des bâtiments, nous pourrions en profiter pour y ajouter les études concernant le service incendie. Le Conseil Municipal l'approuve à l'unanimité.

PROJET EFFACEMENT RESEAUX « VIEUX CIMETIERE »

Madame le Maire rappelle le projet d'effacement de réseaux « Vieux Cimetière » à partir de chez Monsieur Pallix jusqu'à la ferme de chez François Grandval (ex Madame Paul Grandval, Route du Cadran). Nous avons délibéré sur l'étude préliminaire qui s'élevait à 188 340,00 € TTC en totalité et à 19 539,00 € pour la part communale.

Le coût total de l'étude définitive pour cette opération est estimé à 187 461,71 € TTC et la participation communale à 14 394,04 €.

Le Conseil Municipal s'engage à payer sa part communale et autorise Madame La Maire à signer les actes nécessaires à la réalisation de ce projet.

DISSOLUTION DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE CAMBREMER OU RETRAIT INDIVIDUEL DE CHAQUE COMMUNE PUIS RATTACHEMENT DES COMMUNES A LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LEUR CHOIX

Madame le Maire informe qu'un rendez-vous a eu lieu avec l'Agglo de Lisieux pour définir la date d'entrée de notre commune chez eux.

Pour l'Agglo, c'est le 1^{er} Janvier 2018 ou rien. L'agglo a lancé une étude financière vue avec Messieurs Bruneel et Le Guen, Trésoriers de Cabourg et de Lisieux, des techniciens, Marie-Christine de la CCC et la DGFIP de Caen. Il en est ressorti que le financement pour l'école de Cambremer ne posera pas de problème.

Madame Blanchard souligne que la loi protège les petites structures, les compensations sont étudiées pour que nous n'ayons pas de problème.

Monsieur Dubourguaux propose la création d'une commission pour évaluer les besoins techniques et financiers pour le dossier scolaire.

Madame Blanchard demande une rencontre avec les conseillers de Saint Laurent du Mont pour essayer de démarrer une commune nouvelle à deux.

Vote pour soit la dissolution de la Communauté de Communes de Cambremer ou le retrait individuel de chaque commune :

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité la dissolution de la Communauté de Communes de Cambremer au 31 décembre 2017 et l'adhésion de la commune de Cambremer à la Communauté d'Agglomération de Lisieux au 1^{er} Janvier 2018.

INFORMATIONS DE MADAME LE MAIRE

La commission des travaux s'est réunie le 19 Juin dernier pour répertorier les sentiers pédestres et réfléchir à ce que nous pouvons faire pour empêcher les quads de passer dans ces chemins.

Monsieur Corbin va préparer un dossier concernant la mise aux normes des toilettes publiques.

Cinq bancs ont été commandés pour mettre dans le village.

La numérotation des communes associées est en cours.

Les portes de la Grange aux Dîmes ont été changées et des rideaux installés.

Les « AOC » ont été une pleine réussite, environ 3700 verres de vendus.

Pour les « AOC » de 2018, en raison de la dissolution de la CDC au 31 Décembre 2017, l'organisation du Festival des AOC reviendra à la commune. Madame le Maire informe avoir eu le cabinet FRENE qui demande de leur confirmer rapidement si nous maintenons le marché qu'ils avaient avec la CDC pour 3 ans afin qu'ils puissent anticiper le programme des invités d'honneur. Le Conseil Municipal est d'accord à l'unanimité pour reconduire ce marché.

QUESTIONS DIVERSES

Madame Grandjean informe que l'UCAE (association des commerçants de Cambremer) organise une fête avec feu d'artifice le 13 Juillet.

Informe que les magasins « Passionnement Lin » et le « Grenier des Filles » vont s'installer à côté du Crédit Agricole et à la place de « Passionnement Lin » ce sera un magasin de ventes de chaussons en peau.

Fait part de l'invitation de Mélyny Moullec qui organise un vin d'honneur le 30 juin prochain à 18 heures pour sa reprise du magasin « L'Epicierie Fine ».

Monsieur Dutel informe qu'un concert avec le violoniste Daniel Cuiller aura lieu le 15 juillet prochain à l'église de Saint Aubin sur Algot.

Informe que les deux logements de la mairie de Saint Aubin sont libres.

Monsieur Dubourgais informe que la présentation cadastrale de la numérotation des quatre communes associées sera disponible en mairie.

Monsieur Quemener informe que la réunion des voisins aura lieu le 22 juillet prochain.

Demande que les mauvaises herbes soient enlevées sur le mur du presbytère et que la haie entre le presbytère et Monsieur Auchard soit taillée.

Madame Blanchard évoque le problème de manque d'éclairage au city-stade ce qui empêche les jeunes de jouer lorsqu'il fait nuit.

Monsieur Solve demande à ce que l'on réfléchisse comment agrémenter le city-stade afin que d'autres personnes puissent également en bénéficier.

Monsieur Neuville informe que le Pôle Santé demande des places de stationnement supplémentaires.